

Annexe aux Lignes Directrices de gestion Académiques relatives à la mobilité  
Personnels enseignants du 1er degré

Situation	Condition	Type de vœux	Pondération
Rapprochement de conjoint	Distance entre la résidence professionnelle de l'agent et celle du conjoint: 40 Kms (supérieur ou égal). <b>La résidence professionnelle du conjoint s'entend comme tout lieu dans lequel le conjoint est contraint d'exercer son activité professionnelle : siège de l'entreprise du conjoint, succursales... Le lieu d'exercice en télétravail ne peut pas être pris en compte.</b>	<b>Vœu précis sur la commune de résidence</b> professionnelle du conjoint , <b>Vœu géo qui intègre la commune de</b> résidence professionnelle du conjoint.	150 points forfaitairement + 50 points par enfant sans limitation du nombre d'enfants
Autorité parentale conjointe	Distance entre la résidence de l'agent et celle de l'ex-conjoint: 40 Kms (supérieur ou égal)	1 <sup>er</sup> <b>vœu précis sur la commune de résidence</b> de l'ex-conjoint , 1 <sup>er</sup> <b>vœu géo qui intègre la</b> commune de résidence de l'ex-conjoint	150 points forfaitairement + 50 points par enfant sans limitation du nombre d'enfants
Handicap			100 points sur chaque vœux émis - 800 points sur les vœux permettant d'améliorer les conditions de vie de la personne
Carte scolaire		40 vœux max (TD et TS) – tous bonifiés quel que soit le type de vœux – sans exigence de demander en premier vœu sa propre école	600 points
Education prioritaire	5 ans en continu sur un même poste (dernier poste occupé) à titre définitif (TPD ou REA) au 31/08 de l'année du mouvement. Affectation principale pour une quotité d'au moins 50% sur un poste relevant de l'un de ces deux dispositifs	Tous types de vœux	90 points en REP+ et 45 points en REP
Exercice dans un territoire ou une zone rencontrant des difficultés particulières de recrutement	3 ans d'exercice en continu sur un même poste à titre définitif au 31/08 de l'année du mouvement	Tous types de vœux	90 points au bout de trois ans - puis 30 points par année supplémentaire dans la limite de 150 points
Exercice en école en Contrat Local d'Accompagnement	Pour prétendre au bénéfice d'une bonification, les enseignants doivent être en activité et affectés au 1 <sup>er</sup> septembre n-1 dans une école ou un établissement engagé dans un contrat local d'accompagnement (CLA) et justifier d'une durée minimale de trois années de services effectifs et continus au 31 août n dans cette même école ou établissement. Cette bonification prendra effet à compter du mouvement 2024.	Tous types de vœux	27 points à partir de 2024
Poste à profil POP	Enseignants titulaires disposant de compétences ou d'une expérience particulière dans des écoles déployant un projet spécifique ou rencontrant une situation particulière (ruralité, territoires isolés, éducation prioritaire). Une condition minimale de trois ans sera requise avant toute mobilité ultérieure.	Tous types de vœux	27 points à l'issue des trois années d'exercice
Mayotte			sans objet - 800 points sur tous les vœux à compter de 2024 au national
Enseignement spécialisé – poste ASH (EREA- SEGPA- ULIS- ITEP- IME-IEM- postes accessibles avec le CAPPEI) – y compris postes en RASED - exercice à titre provisoire	Exercice en continu sur un poste ASH (situation appréciée au 31/08 de l'année du mouvement)	Tous types de vœux	15 points par année dans la limite de 75 points
Enseignement spécialisé – poste ASH (EREA- SEGPA- ULIS- ITEP- IME-IEM- postes accessibles avec le CAPPEI) – y compris postes en RASED - exercice à titre définitif	5 ans d'exercice continu sur un même poste (situation appréciée au 31/08 de l'année du mouvement)	Tous types de vœux	90 points
Faisant fonction de directeur d'école Poste vacant au MVT N-1	occupation provisoire à l'année d'un poste vacant + inscription sur la liste d'aptitude	sur vœu 1 correspondant à la direction d'école que la personne a assurée à titre provisoire	600 points
Intérim de direction d'école Poste non vacant au MVT N-1	année complète d'intérim + inscription sur la liste d'aptitude	sur vœu 1 correspondant à la direction d'école occupée en intérim - sur autres vœux correspondant à une direction d'école	600 points sur vœu 1 correspondant à la direction d'école si le poste est libéré - 30 points sur les autres vœux correspondant à une direction d'école
Ancienneté de service sur fonction d'enseignement	Ancienneté de service sur fonction d'enseignement	Tous types de vœux	
Ancienneté de poste		Tous types de vœux	après 3 ans d'exercice en qualité de titulaire - 2 points par an + 10 points par tranche de 5 ans.
Vœu préférentiel	répétition du vœu 1 sans interruption de participation (vœu précis)		5 points par an
Réintégration suite à congé parental et congé de longue durée		Tous types de vœux	600 points
Réintégration suite à détachement		Tous types de vœux	450 points
Réintégration suite à disponibilité			Pas de pondération particulière